



Le + syndical

# NEGOCIATIONS SALARIALES 2012 : LE PREMIER PAS ....

Le lundi 26 Mars, la Direction a réuni les organisations syndicales pour démarrer les négociations de la politique salariale 2012.

## Propositions de la direction :

Inflation prévisionnelle 2012 : 1,7%.

	NON CADRES		CADRES	
	AG	AI	I à IIB	IIBx et IIC
			AI	AI
<b>01/03/2012</b>	1,7%	0,7%	3%	2,4%
<b>01/09/2012</b>		0,6%		
<b>TOTAL</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,3%</b>		
	<b>3%</b>		<b>3% (1)</b>	<b>2,4% +0,6% (2)</b>

## Autres mesures Non Cadres :

- ✓ Garanti d'Evolution Salariale à 35€
- ✓ Financement des cotisations supplémentaires lors du passage à 270 points
- ✓ Evolution du salaire plancher de 1,7%

**Nota 1 : Cadres I à IIB : +0,3% de budget complémentaire** pour financer les promotions (dégagé par l'application de la clause « bilan de fin d'année » au titre de l'accord salarial 2011)

**Nota 2 : Cadres IIBx et IIC : 3% dont 0,6%** au titre de la participation au financement de la revalorisation de la part variable de 20% à 22% (conformément à l'accord « Band IV »)

## CONSIDERATIONS CFE-CGC

Les premières propositions de la Direction sont au niveau de la politique salariale 2011.

Mais, AIRBUS prévoit des livraisons et des résultats économiques 2012 en nette augmentation par rapport à 2011. La CFE-CGC revendique donc que la **politique salariale soit également revue à la hausse.**

Au-delà d'un niveau revalorisé, la CFE-CGC a décliné ses demandes prioritaires permettant :

- de garantir la préservation du pouvoir d'achat pour tous (avec une inflation croissante)
- de reconnaître les responsabilités et la performance.

### Pour les Non-Cadres :

- ✓ L'avancement des AG au 1<sup>er</sup> janvier 2012
- ✓ Une AI mini en % du salaire
- ✓ Une clause de rendez-vous en cas de dérive de l'inflation
- ✓ Un financement des promotions hors politique salariale
- ✓ Une augmentation significative des promotions pour permettre de repositionner de nombreux ATAM à des coefficients en rapport avec leurs responsabilités
- ✓ Une revalorisation de la prime annuelle pour les NC forfaités
- ✓ Une prime d'ancienneté pouvant aller jusqu'à 20% et basée sur le salaire réel (au lieu du mini du coefficient)

### Pour les Cadres

- ✓ L'avancement des AI au 1<sup>er</sup> janvier 2012
- ✓ Une clause de rendez-vous en niveau en cas de dérive de l'inflation
- ✓ Un financement total des promotions hors politique salariale (en abondant les 0,3% dégagé au titre du reliquat de la politique salariale 2011)
- ✓ Une **Garantie de Progression Individuelle** qui préserve le pouvoir d'achat des cadres sans AI
- ✓ Pour les promus 2012, une mise au mini au 1<sup>er</sup> Janvier 2013 sur la grille des salaires 2013.
- ✓ Une revalorisation de la prime annuelle des cadres band V (dans la continuité de l'harmonisation mise en place pour les cadres supérieurs Band IV)
- ✓ Une prime d'ancienneté calculée sur le salaire et non sur le mini position II-base 100

**AIRBUS s'affiche ambitieux pour l'année 2012 !**

La **CFE-CGC** espère que cette ambition sera illustrée par une politique salariale améliorée en quantité et qualité.

La **CFE-CGC** attend donc **de meilleures propositions** pour la prochaine rencontre prévue le 04 Avril.

A suivre.....

Toulouse le 26 mars 2012.